

Démarche : Préfecture de la Loire : Pré-demande de premier titre de séjour
Organisme : Service des Migrations et de l'Intégration

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Vous souhaitez prendre un rendez-vous à la préfecture de la Loire pour déposer un dossier de "première demande de titre de séjour".

ATTENTION : ne sont pas concernés pas cette démarche

- les titulaires de visa de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS);
- les étudiants;
- les demandeurs d'admission pour soins (étrangers malades);
- les demandeurs de documents de circulation pour étrangers mineurs (DCEM);
- toute personne dont la situation ne relève pas de la délivrance d'un premier titre de séjour de plein droit.

Pour souscrire cette démarche, vous devez être domicilié(e) dans le département de la Loire.

Ici, nous examinons votre situation et votre demande en vue d'une délivrance d'un titre de séjour "de plein droit" conformément à la réglementation en vigueur.

Si votre demande est recevable, une convocation vous sera adressée pour déposer votre dossier. Elle comprendra:

- une date et heure de rendez-vous en Préfecture;
- une liste de documents à apporter.

ATTENTION : toute communication de nos services liée à cette démarche ne vaut pas justificatif de dépôt d'un dossier en Préfecture et/ou de justificatif de régularité de séjour en France.

Etat Civil et Domiciliation

Nom de naissance

Nom d'épouse le cas échéant

Date de naissance

Préfecture de la Loire : Pré-demande de premier titre de séjour

Justificatif de domicile de moins de 6 mois

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif de domicile de moins de 6 mois

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif de domicile de moins de 6 mois

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif de domicile de moins de 6 mois

Téléphone portable

Nationalité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif de nationalité

Joindre en priorité une copie de votre Passeport en cours de validité

A défaut, joindre une copie de votre Carte Nationale d'Identité en cours de validité ou Carte Consulaire en cours de validité

Condition d'entrée en France

Date de votre entrée en France

Indiquez la dernière date d'entrée

Votre entrée en France a-t-elle été régulière?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

En cas d'entrée régulière, préciser avec quel document

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Visa de long séjour (D) mention "carte de séjour à solliciter"
- Visa de long séjour (D) valant titre de séjour (VLS-TS)
- Visa court séjour (C) en cours de validité
- Visa court séjour (C) aujourd'hui expiré
- Titre de séjour délivré par Mayotte ou une autre département région ou collectivité d'outre mer
- Titre de séjour délivré par un autre État de l'Union Européenne
- Passeport ou Carte Nationale d'Identité pour les ressortissants d'un pays de l'UE
- Autre Document

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Préfecture de la Loire : Pré-demande de premier titre de séjour

joindre la copie du document sélectionné ci-dessus

Votre demande de titre de séjour

Motif de votre demande de titre de séjour

Ressortissants Européens et leurs membres de familles

UE.1 – "Citoyen de l'UE"

UE.1 – "Membres de famille d'un citoyen de l'UE"

Ressortissants Algériens

CRA.1 - Certificat de résidence Algérien - "Salarié" ou "travailleur temporaire"

CRA.1 - Certificat de résidence Algérien - "profession artistique ou culturelle"

CRA.1 - Certificat de résidence Algérien - "profession commerciale, industrielle ou artisanale"

CRA.1 - Certificat de résidence Algérien - "scientifique"

CRA.1 - Certificat de résidence Algérien - "stagiaire"

CRA.1 - Certificat de résidence Algérien - "agent officiel"

CST.8 - Certificat de résidence Algérien - "visiteur"

CRA.2 – Certificat de résidence algérien « vie privée et familiale » - Regroupement familial (enfant)

CRA.2 – Certificat de résidence algérien « vie privée et familiale » - Regroupement familial (conjoint)

CRA.2 – Certificat de résidence algérien « vie privée et familiale » - résidence habituelle en France > 10 ans

CRA.2 – Certificat de résidence algérien « vie privée et familiale » - Conjoint de français

CRA.2 – Certificat de résidence algérien « vie privée et familiale » - Conjoint de scientifique

CRA.2 – Certificat de résidence algérien « vie privée et familiale » - Parent d'enfant français

CRA.2 – Certificat de résidence algérien « vie privée et familiale » - Algérien né en France

CRA.3 - Certificat de résidence pour Algérien de 10 ans - Titulaire d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle

CRA.3 - Certificat de résidence pour Algérien de 10 ans - Enfant de français (< 21 ans)

CRA.3 - Certificat de résidence pour Algérien de 10 ans - Ascendant de français

CRA.3 - Certificat de résidence pour Algérien de 10 ans - Résidence habituelle en France depuis l'âge de 10 ans

RETRAITE – Carte de résident "retraité"

RETRAITE – Carte de résident "conjoint de retraité"

Ressortissants de pays tiers(non algériens, non européens)

CST.1 - Carte de séjour temporaire « vie privée et familiale » - Regroupement familial (enfant)

CST.1 - Carte de séjour temporaire « vie privée et familiale » - Regroupement familial (conjoint)

CST.1 - Carte de séjour temporaire « vie privée et familiale » - Conjoint de français

CST.1 - Carte de séjour temporaire « vie privée et familiale » - Parent d'enfant français

Préfecture de la Loire : Pré-demande de premier titre de séjour

- CST.2 - Carte de séjour temporaire « vie privée et familiale » - Entrée avant l'âge de 13 ans (10 ans si Tunisien)
- CST.2 - Carte de séjour temporaire « vie privée et familiale » - Rente d'accident du travail ou maladie professionnelle
- CST.2 - Carte de séjour temporaire « vie privée et familiale » - Etranger né en France
- CST.2 - Carte de séjour temporaire « vie privée et familiale » - Etranger bénéficiant d'une ordonnance de protection
- CST.3 - Carte de séjour temporaire mention « salarié », « travailleur temporaire », « entrepreneur / profession libérale » - Titulaire d'une carte RLD-UE
- CST.7 - Carte de séjour temporaire portant la mention « stagiaire mobile ICT »
- CST.8 - Carte de séjour temporaire " visiteur" (uniquement si non titulaire d'un visa valant titre de séjour)
- TUNISIEN – Carte de séjour temporaire « vie privée et familiale » - résidence habituelle en France > 10 ans
- CSP.1 – Carte de séjour pluriannuelle "passeport talent"
- CSP.1 – Carte de séjour "membre de famille d'un passeport talent"
- CSP.2 – Carte de séjour pluriannuelle "saisonnier"
- PROTECTION INTERNATIONALE – Carte de résident "conjoint de réfugié" - réunification familiale
- PROTECTION INTERNATIONALE – Carte de résident "conjont de réfugié"- admission
- PROTECTION INTERNATIONALE – Carte de résident "ascendant de réfugié"- admission
- PROTECTION INTERNATIONALE – Carte de séjour "membre de famille de protection subsidiaire"
- PROTECTION INTERNATIONALE – Carte de séjour "membre de famille d'un apatride"
- CR.2 – Carte de résident "descendant de français"
- CR.2 – Carte de résident "ascendant de français"
- CR.2 – Carte de résident "étranger remplissant les conditions d'acquisition de la nationalité française"
- CR.2 – Carte de résident "ancien combattant"
- CR.2 – Carte de résident "légion étrangère"
- RETRAITE – Carte de résident "retraité"
- RETRAITE – Carte de résident "conjoint de retraité"

Pièces justifiant votre éligibilité à votre demande de titre de séjour

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce Justificative 1 (obligatoire)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce Justificative 2 (obligatoire selon votre demande)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce Justificative 3 (obligatoire selon votre demande)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce Justificative 1 (obligatoire)

Préfecture de la Loire : Pré-demande de premier titre de séjour

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce Justificative 2 (obligatoire selon votre demande)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce Justificative 3 (obligatoire selon votre demande)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce Justificative 1 (obligatoire)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce Justificative 2 (obligatoire selon votre demande)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce Justificative 3 (obligatoire selon votre demande)